

# Communiqué de presse

Publication d'une étude



## 7 % des seniors vivant à domicile sont en perte d'autonomie



L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes publie une étude, dans le cadre d'une opération coordonnée avec l'ensemble des régions, qui s'intéresse aux personnes en situation de perte d'autonomie vivant à domicile.

En 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes, près de 7 % des habitants de 60 ans ou plus vivant à domicile sont en situation de perte d'autonomie, soit environ 135 000 personnes. Parmi eux, les plus âgés, notamment les femmes, sont davantage concernés. Par ailleurs, un quart des seniors déclarent être limités au quotidien. Pour les aider à surmonter ces difficultés, l'entourage est particulièrement présent.

### 22 % DES SENIORS À DOMICILE SONT TOUCHÉS PAR UNE OU PLUSIEURS LIMITATIONS FONCTIONNELLES

16 %



Limitation physique

10 %



Limitation sensorielle

6 %



Limitation cognitive

### LES SENIORS À DOMICILE EN PERTE D'AUTONOMIE ONT QUASIMENT TOUS RECOURS À UNE AIDE

96 %



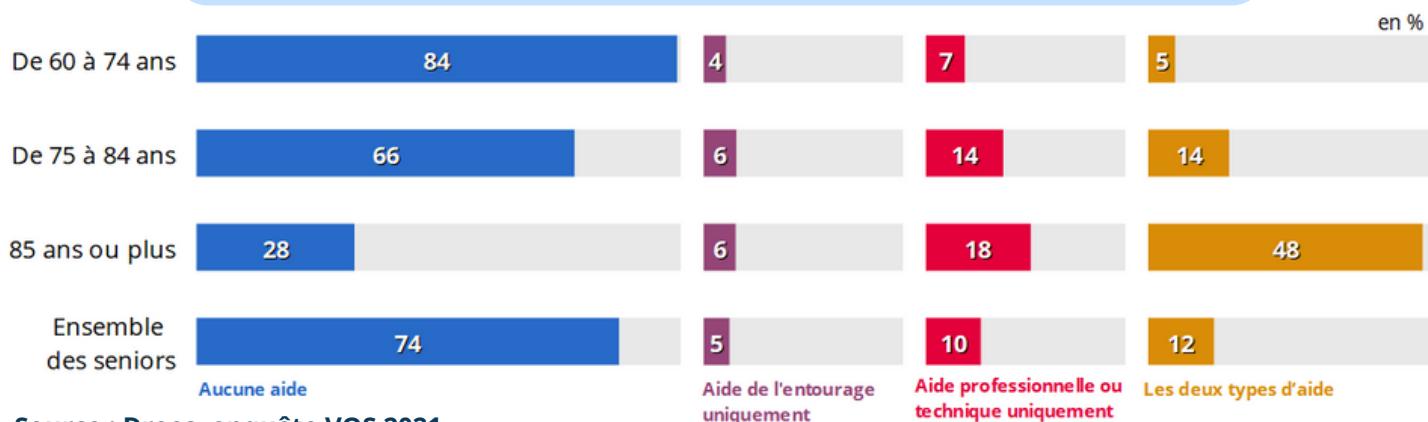
Aide professionnelle ou technique

93 %



Aide de l'entourage

### TAUX DE RECOURS AUX AIDES PAR ÂGE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Source : Drees, enquête VQS 2021.

### Service de presse

Jordan Staad

Tel : 06 12 17 21 23

Mél : [dr9-sed-conseil-media@insee.fr](mailto:dr9-sed-conseil-media@insee.fr)

### Consulter la publication

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 135

Fil  régional @InseeAra